



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Expérimentations de la collecte des déchets alimentaires sur le territoire d'Est Ensemble



Un contexte réglementaire incitatif

- Réglementation « gros producteurs » : obligation de tri à la source des déchets alimentaires.
 - Au 1^{er} janvier 2016 le seuil est passé à 10 tonnes par an

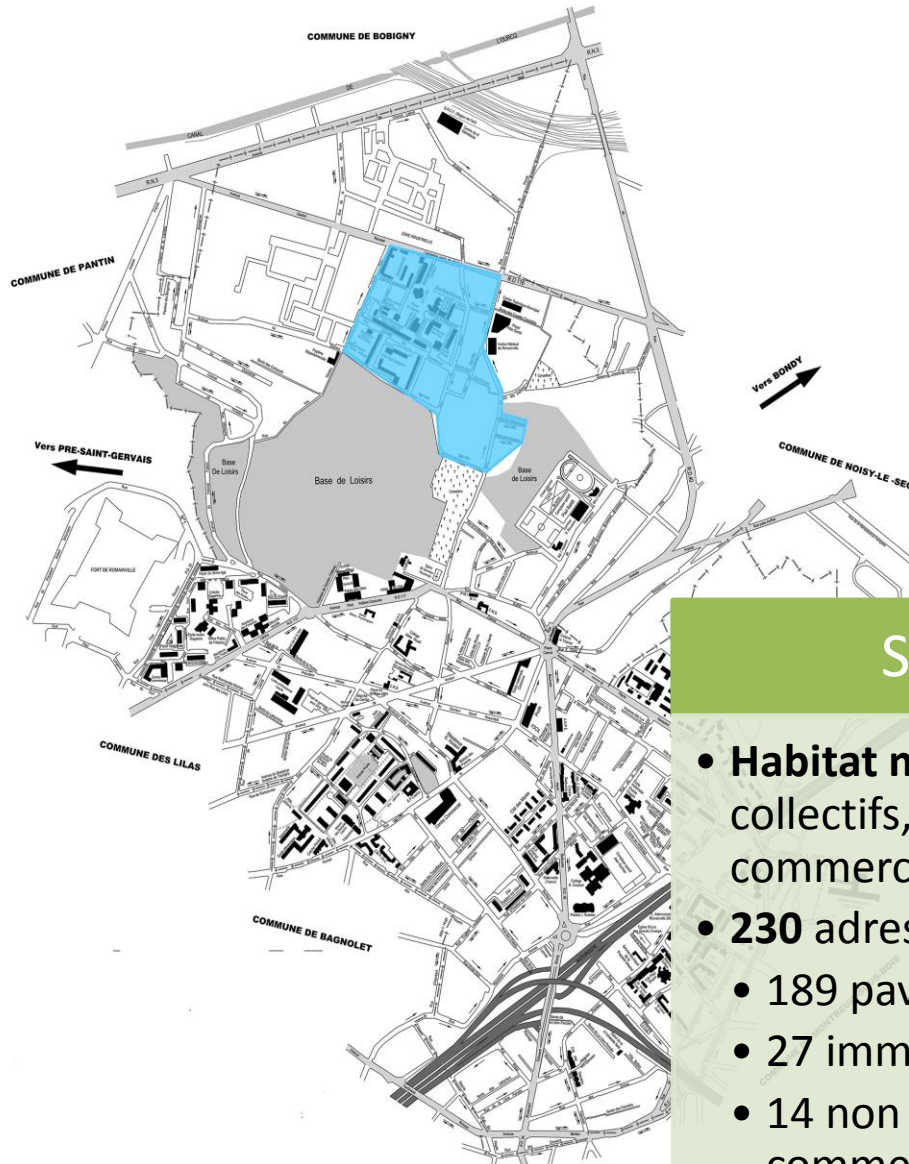
- La loi sur la Transition Energétique du 17 Août 2015 rend obligatoire la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires pour tous les producteurs d'ici 2025 afin qu'ils ne soient plus éliminés mais valorisés.

Les différents projets de collecte des déchets alimentaires

- Partenaire incontournable : **Syctom**
- Collecteur : Moulinot

3 projets menés en parallèle :

- a) Le quartier du Bas Pays à Romainville
- b) Les Gros Producteurs sur tout le territoire
- c) Les marchés forains de Pantin






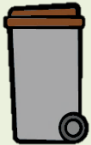
Secteur du Bas Pays

- **Habitat mixte** (pavillonnaires, grands collectifs, écoles, crèches et petits commerces)
- **230** adresses (environ 3000 personnes) :
 - 189 pavillons
 - 27 immeubles pour 1001 logements
 - 14 non ménages (administrations, commerces ...)



Organisation de la pré-collecte et la collecte

■ Dimensionnement des outils de pré-collecte

Outils	Ménages	Non-ménages
 Bioseaux ajourés 10L	1 par ménage	 Seulement pour les non-ménages à faible production journalière
 Sacs en film biodégradable 10L	Modèle 10L 2 par semaine par ménage	Modèle 10L, 60L ou 110L Nombre et modèle déterminé en fonction de l'activité
 Bacs roulants	<ul style="list-style-type: none">▪ Bac 120 L à cuve réductrice pour les pavillons▪ Bac 120 L ou 240 L ordinaire pour les immeubles	Bac 120 L ou 240 L ordinaire Volume à déterminer en fonction de l'activité

- Démarrage de la collecte prévue pour la semaine du 02 octobre 2017
- Bacs déchets alimentaires : cuve grise + couvercle marron
- La fréquence de collecte

Les déchets alimentaires seront collectés **une fois par semaine (jeudis matin)**.

Les 2 écoles du secteur seront collectées **2 fois par semaine (lundi et jeudis)**.



- Approche d'évaluation du gisement de déchets alimentaires

Identification des caractéristiques relatives aux producteurs

- Nombre d'entreprises / établissement
- Nombre de salariés
- Nombre de repas servis
- etc.

Evaluation du gisement potentiel de biodéchets

- Application de ratios en provenance de données bibliographiques (ADEME, etc.)
- Prise en considération de données locales (caractérisation, tonnages collectés, etc.)

Estimation du gisement mobilisable

- Prise en considération du contexte local, de retours d'expériences
- Echange sur les objectifs de la collectivité





- Approche d'évaluation du gisement de déchets alimentaires des ménages
 - ✓ Identification de la part de déchets alimentaires dans les Oma

Typologie de déchets		% issus des caractérisations du SITOM93
Putrescibles	Déchets alimentaires	22,9%
	Produits alimentaires non consommés	1,2%
	Déchets de jardins ligneux	4,6%
Textiles sanitaires	Textiles sanitaires non hygiéniques (partiel)	2,8%
TOTAL		31,5%

Un total de **26,90 %** de déchets alimentaires présents dans les OMr

- ✓ Extraction de la part d'assimilés présents au sein des Oma : 22 % (source MODECOM)
- ✓ Application au gisement d'Oma collecté en 2015 sur Romainville : 8202,69 tonnes



Soit un ratio potentiel de déchets alimentaires de **67 kg/hab./an**



- Approche d'évaluation du gisement de déchets alimentaires des ménages

Activité	Ratio potentiel en kg/hab/an	Taux de participation	Taux de tri	Ratio mobilisable kg/hab/an
Pavillons et immeubles de moins de 10 logements	67	50%	65%	22
Immeubles de plus de 10 logements	67	25%	65%	11



A titre indicatif, la moyenne nationale de collecte de déchets alimentaires (y compris DV) est de **51 kg/hab. desservi/an**

- **Décembre 2016:** 1^{er} courrier aux habitants du périmètre annonçant l'expérimentation
- **03/06/2017:** animation pendant la marché « propreté » par les éco-animateurs Sycdom
- **Août 2017:** 2^{ème} courrier aux habitants annonçant le remplacement des bacs OM
- **Fin août:** remplacement des bacs OM le cas échéant
- **Septembre:** 3^{ème} courrier aux habitants annonçant le début de la collecte
- **25 et 26 septembre:** livraison des bacs déchets alimentaires (cuve grise + couvercle marron)
- **27/28/29 septembre:** porte-porte des éco-animateurs Sycdom pour remise de kit et sensibilisation
- **30 septembre:** animation en pied d'immeuble à place André Léonet par les éco-animateurs Sycdom
- **21 octobre:** opération de sensibilisation par les éco-animateurs Sycdom
- **Janvier 2018:** porte-à-porte pour une nouvelle sensibilisation, enquête de satisfaction, remise de 2 rouleaux de sacs par les éco-animateurs Sycdom

- 18 sites seront accompagnés pendant 3 ans
- Collecte les mardis et vendredis matins
- Démarrage au cas par cas en fonction de l'état d'avancement de chaque site

2 phases:

- a) Audit de site (OrgaNeo, pour le compte du Syctom)
- b) Formation, sensibilisation et suivi (Moulinot, pour le compte d'Est Ensemble)

Villes	Ecoles	Marchés forains	Maisons de retraite	Cuisine Centrale
Bagnolet	Groupe Scolaire Paul Vaillant Couturier	Marché du centre	Les quatre saisons	Cuisine centrale de Bagnolet
Bobigny	4 écoles à définir	Marché Edouard Vaillant	Le clos du peuplier	-
Bondy	Ecole Olympe de Gouges	-	-	-
Le Pré Saint Gervais	Groupe scolaire Jaurès Brossolette	Marché du Pré	-	-
Les Lilas	1 école à définir	-	-	-
Montreuil	-	-	-	-
Noisy-le-Sec	Ecole Quatremaire	Marchés des Découvertes	-	-
Romainville	-	Marché du centre	-	-
Pantin	-	-	La Seigneurie	-



Les 3 marchés de Pantin

- Partenariat avec la ville de Pantin, le délégataire du marché et le collecteur Moulinot
- Collectés depuis le 27 mars 2017 (35 t)
 - Marché Olympe de Gouge (3121 kg)
 - Marché de l'Eglise (4283 kg)
 - Marché Magenta (27535 kg)
- 3 collectes par semaine
- A partir d'octobre 2017 la collecte des DA sera prise en charge par le Syctom

